



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Quelques remarques sur la redondance de l'article en francais

Author: Wiesław Banyś

Citation style: Banyś Wiesław. (1980). Quelques remarques sur la redondance de l'article en francais. "Neophilologica" (T. 1 (1980), s. 9-26).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

JĘZYKOZNAWSTWO ROMAŃSKIE

Wiesław Banyś

Quelques remarques sur la
redondance de l'article en
français

Le but de l'essai présenté est de faire part de quelques réflexions, et quelques questions qui s'imposent, sur les liens entre la quantification et le fonctionnement de l'article en français. Les conclusions auxquelles nous mène l'analyse servent de base à l'examen de la redondance syntaxico-sémantique (quantificative) éventuelle de l'article en français.

L'analyse est menée sur deux plans distincts: premièrement, on étudie les liens entre la quantification et le fonctionnement de l'article considéré comme élément du système de la langue française, et, deuxièmement, on étudie les liens entre la quantification et le fonctionnement de l'article considéré comme système lui-même.

I. L'article — élément du système et la quantification

La question qu'on se posera ici est la suivante: faut-il, dans le cas des syntagmes nominaux ou noms précédés d'un article, prendre l'article pour quantificateur? Sinon, qu'est-ce qui quantifie la référence desdits syntagmes nominaux ou noms et quel est le rôle joué, à cet égard, par les articles?

Un bon nombre de chercheurs dont p.ex. Z. Vendler¹, O. Ducrot², P. Attal³ (quant aux articles définis au moins) soutiennent que les articles sont des quantificateurs, qu'ils quantifient donc la référence des SN ou noms qu'ils accompagnent.

¹ Z. Vendler: *Linguistics in philosophy*, New York 1967.

² O. Ducrot: *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris 1972.

³ P. Attal: *À propos de l'indéfini „des”: problèmes de représentation sémantique*, „Le Français moderne”, n° 2, Paris 1970.

La position d'O. Ducrot est, à cet égard, assez symptomatique et fort intéressante. Ses réflexions concernant, entre autres, le rôle des articles en français ont trouvé leur point de départ dans une généralisation du carré logique qu'il avait effectuée et dans les conclusions qu'il en avait tirées.

O. Ducrot⁴, après P. Strawson⁵, s'est posé la question suivante: comment les quatre propositions:

„Tous les hommes sont mortels”

„Aucun homme n'est mortel”

„Quelques hommes sont mortels”

„Quelques hommes ne sont pas mortels”

doivent être interprétées par les sujets parlants pour qu'elles puissent vérifier les quatre relations du fameux carré d'Aristote. Et ce qui était essentiel dans cette question, c'était le fait de savoir si les propositions mentionnées doivent être ou non interprétées d'une façon existentielle. Si elles devaient l'être, elles porteraient l'indication: „Il existe des hommes”. P. Strawson avait déjà fourni une réponse, d'après O. Ducrot convaincante, à la question: on ne peut les interpréter ni de façon existentielle, ni de façon non-existentielle, ni même en mélangeant les deux interprétations. Selon O. Ducrot, on peut justifier les relations aristotéliennes si l'on considère les quatre propositions comme non-existentielles (n'affirmant donc que „ou il n'y a pas d'hommes, ou tous les hommes sont mortels”, etc.) et si l'on présuppose, lors de leur énonciation, qu'il existe des hommes. L'indication „Il existe des hommes” serait donc le présupposé commun des quatre propositions du carré logique.

D'autre part, O. Ducrot⁶ a analysé la théorie de la supposition d'Occam. D'après cette théorie, on attribue aux expressions du type p.ex. *certaines hommes* un certain *suppositum* (suppôt. référent) qui, dans l'occurrence, serait constitué par la classe des hommes tout entière. Les expressions du type p.ex. *Tous les hommes* auraient bien le même *suppositum* que les précédentes. Ces deux expressions ne différencieraient que par la supposition: „la façon dont on peut, à partir d'elles, tirer des conclusions quant à leur *suppositum*”⁷.

L'association de ces deux analyses a permis à O. Ducrot d'avancer la thèse suivante: l'emploi d'un substantif a pour but de constituer un certain univers d'objets dont l'existence est présupposée (non pas de tous les objets du monde réel, mais seulement de ceux qui constituent son *suppositum*); les différents prédéterminants (que Ducrot appelle

⁴ O. Ducrot: *op. cit.*, pp. 230—240.

⁵ P.F. Strawson: *Introduction to logical theory*, London 1952, chap. 5, 6.

⁶ O. Ducrot: *op. cit.*, p. 235.

⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 235.

„actualisateurs”, sous l’influence indirecte de Ch. Bally sans doute) opèrent la quantification à l’intérieur d’un tel univers, une fois établi: „le nom qui les suit [les actualisateurs] fonctionne non pas comme le nom d’une propriété attribuée à tel ou tel individu du monde, mais comme le nom d’une classe, dans laquelle s’opère la quantification, et qui constitue, par suite, une partie intégrante de l’univers où le discours est situé. Il devient naturel, alors, que l’emploi de ce nom impose au destinataire d’admettre la réalité de cette classe, c.-à-d. [...] d’admettre qu’elle n’est pas vide. D’où l’on conclut que le nom, employé substantivement, institue toujours, pour en faire le cadre du dialogue, un monde d’objets, ce qui revient, selon notre définition du présupposé, à dire qu’il présuppose la réalité d’un tel monde.”⁸

Les articles font partie des actualisateurs. *Eo ipso*, les articles, comme tous les actualisateurs, d’après O. Ducrot, opèrent la quantification de la classe d’objets présupposée par l’emploi substantival d’un nom donné⁹. En plus, dans un article paru en 1970¹⁰, O. Ducrot, en anticipant ses conclusions ultérieures qu’on vient de mentionner, considère l’article indéfini „des” comme quantificateur (en analysant la différence entre les phrases: „Quand je vois des savants, j’apprécie l’ignorance” et „Quand je vois certains savants, j’apprécie l’ignorance”, il affirme¹¹ qu’on a affaire, dans les deux cas, aux quantificateurs et ce n’est que leur portée qui diffère).

P. Attal s’élève contre une telle solution en affirmant que „Des n’est pas un quantificateur”¹². Une première objection consiste en ceci que les paraphrases des expressions précédées de *certain*s et *des* citées ci-dessus sont identiques si on les interprète correctement, et les deux se rapportent au sens de l’expression précédée par *certain*s. Une seconde objection — c’est qu’on ne peut pas avoir recours à la solution d’O. Ducrot lorsqu’on a affaire à des phrases simples, telles que p.ex.:

[1] Des amis sont venus

[2] Nous cherchons des fleurs seulement

Une analyse approfondie des rapports entre *des* et *certain*s (en comparant p.ex. les expressions ci-dessus avec celles qui sont précédées par *certain*s du type:

[3] Certains amis sont venus

[4] Nous cherchons certaines fleurs seulement,

tous les exemples sont de P. Attal) où P. Attal constate que c’est cer-

⁸ Id., *ibid.*, p. 236.

⁹ Id., *ibid.*, pp. 148, 230 et *passim*.

¹⁰ Id., *Les indéfinis et l’énonciation*, „Langages”, n° 17, mars 1970, Paris.

¹¹ Id., *ibid.*, pp. 110—111 (Annexe 2).

¹² P. Attal: *op. cit.*, p. 129.

tains qui est un restrictif et non pas *des*¹³, l'amène à relever les divergences distributionnelles importantes entre les deux formes¹⁴, et, par conséquent, à refuser à *des* le statut de quantificateur.

Jusqu'ici l'argumentation de P. Attal était convaincante, mais à partir du moment où il essaie de déterminer la meilleure représentation sémantique des phrases avec *des*, elle ne l'est, à notre avis, plus.

La solution de la question étant intéressante, nous lui consacrerons un peu de place; d'autant plus qu'on peut la résoudre différemment de notre point de vue. P. Attal postule¹⁵ de ranger les phrases avec *des* parmi les phrases verbales (du type p.ex.: *On sonne* impersonnel), parce que si l'on établit la distinction entre trois types de phrases: verbales, référentielles (l'objet constituant le thème doit être identifiable) et quantifiées, et si l'on a décidé que la description référentielle des phrases avec *des* n'entre pas en jeu¹⁶ et *des* n'est pas un quantificateur, il ne reste, semble-t-il, que le type de phrases verbales (à moins, certes, qu'on n'en invente un quatrième).

L'argumentation qui devait appuyer cette thèse ne nous paraît pas trop convaincante vu les trois facteurs suivants:

1° P. Attal affirme¹⁷ que s'il n'y a pas d'équivalence distributionnelle complète entre *on* et *des* dans le cas des phrases négatives (p.ex.: *On ne frappe pas, Des gens ne frappent pas*), c'est à cause de l'élément lexical véhiculé par le nom précédé de *des*; mais cet élément lexical n'est rien d'autre qu'un type tout-à-fait naturel de prédication; par conséquent, „la primauté du procès” dont parle P. Attal¹⁸ et qui a lieu dans les phrases verbales n'a sans doute pas lieu dans ce type de phrases; en plus nous n'avons pas encore oublié la démonstration convaincante d'O. Ducrot à propos du présupposé d'existence lié à tout emploi substantival du nom; d'autre part le fait de refuser aux articles indéfinis le statut de quantificateur et c'est ce que nous approuvons entièrement ne doit aucunement entraîner la conclusion selon laquelle les phrases dans lesquelles ils sont employés ne sont pas quantifiées.

2° L'argument principal pour appuyer la thèse sur la ressemblance des phrases avec *des* et *on* (impersonnel) a dû être fourni par le test de négation de phrase *Il est faux que* appliqué aux deux types phrastiques. Mais, dès l'abord, une question s'impose: pourquoi n'a-t-on appliqué que la négation de phrase? Un autre type de négation, négation

¹³ Id., *ibid.*, p. 128.

¹⁴ Id., *ibid.*, pp. 130—133.

¹⁵ Id., *ibid.*, pp. 133—142.

¹⁶ Id., *ibid.*, pp. 126—127.

¹⁷ Id., *ibid.*, p. 137, note 5.

¹⁸ Id., *ibid.*, p. 137.

partielle, donnerait sans aucun doute des résultats différents (on pourrait nier p.ex. la prédication *des ouvriers*, mais certainement pas *on*); mais même si l'on admet le bien-fondé du choix de la négation de phrase — ce qui serait difficile — pour l'unique test négatif applicable à ce type de phrases, une autre question s'impose à son tour: pourquoi n'a-t-on pris en considération qu'une seule des interprétations de ladite négation?

3° P. Attal constate: „[...] il est impossible, malgré les apparences, d'employer l'anaphorique pour représenter „des N après un énoncé.”¹⁹ L'argumentation de cette affirmation est moins importante que les conséquences qui en découlent: si nous acceptons cette thèse, nous ne pourrions réfuter l'une des deux objections principales énoncées contre l'interprétation existentielle des expressions indéfinies dont P. Attal se dit d'ailleurs être le porte-parole; cette objection, elle est résumée par la citation ci-dessus; et il fallait évoquer tout un jeu des liens interphrastiques pour pouvoir la réfuter²⁰.

4° La distinction contenu informatif — structure sémantique — qui joue le rôle principal dans la démonstration de P. Attal — n'est pas définie, mais seulement exemplifiée²¹. On ne va pas donner ici toute une analyse de ses interprétations possibles, tirées à partir des exemples donnés; on se contentera de dire seulement que P. Attal veut faire passer trop nettement une ligne de démarcation entre deux choses qui sont trop étroitement liées l'une à l'autre. Ce que P. Attal appelle *contenu informatif* semble être l'un des régulateurs de la structure sémantique et toute discussion portant sur la représentation sémantique touche les problèmes en question.

Des et *un* ne sont donc pas des quantificateurs. Mais les articles restants, d'après P. Attal, oui. C'est à une telle constatation que nous autorise son article et la phrase suivante qui en est tirée: „L'existence des ouvriers, établie par un acte de référence qui s'appuie sur l'article défini *les* est dite présupposée.”²²

Analysons donc maintenant le rôle de l'article défini dans les constructions où son emploi est peut-être le plus représentatif: dans les descriptions définies. Si on analyse le rôle des descriptions définies du point de vue strictement logique, on constate un parallèle bien accusé entre les fonctions quantifiantes des noms propres et celles des descriptions définies justement. Les deux devraient désigner toujours un seul et même objet. Les deux devraient permettre de désigner l'objet en question et si les descriptions définies remplacent les noms propres,

¹⁹ Id., *ibid.*, p. 140.

²⁰ O. Ducrot: *Les indéfinis...*, p. 137.

²¹ P. Attal: *op. cit.*, p. 137.

²² Id., *ibid.*, p. 138.

c'est qu'il y a plus d'objets individuels dans le monde que de noms propres (on peut citer comme curiosité le fait qu'un bon nombre de noms propres sont constitués des descriptions définies primaires transformées, cf. p.ex. Dubois, Leclerc.

S'ils désignent donc toujours, les deux, noms propres et descriptions définies, un seul objet, cela ne vaut pas la peine d'y ajouter une précision quelconque ou de déterminer d'une façon supplémentaire à l'aide de quoi que ce soit, qu'il s'agit bien d'un seul objet parce que la précision est contenue dans le nom propre ou la description définie eux-mêmes.

Remarquons à cet égard que les phrases avec la description définie en qualité d'argument possèdent une structure logique semblable à celle que possèdent les phrases avec les noms propres en qualité d'argument. La seule différence entre elles consiste en ceci que dans le premier cas, l'argument lui-même possède son organisation interne, parce qu'il comporte une fonction propositionnelle, d'autres arguments et une variable liée, p.ex.

$$C(x_1, y_1) \text{ vs } C[(\exists u) \wedge k(x, z_1), y_1]^{23}$$

comme représentations des phrases, respectivement:

[5] Georges VI fut couronné en Abbaye de Westminster.

[6] Le roi d'Angleterre fut couronné en Abbaye de Westminster.

On peut transformer la dernière formule en une autre qui comportera le quantificateur existentiel et qui confirmera la restriction selon laquelle il n'y a qu'un seul argument qui satisfasse à cette fonction:

$$(\exists x) \{ [k(x, z_1) \cdot C(x, y_1) \cdot (\exists u) [k(u, z_1) \supset (u = k)]] \}$$

Si on analyse le rôle de l'article du point de vue linguistique, on est amené à constater que les noms propres ne sont pas, en règle générale, sauf des cas bien déterminés, précédés de l'article défini (ou indéfini) et les noms ou SN qui désignent un *descriptum* le sont. Par conséquent, vu que les noms propres et les descriptions définies devraient désigner toujours un seul objet, la présence de l'article défini à côté d'un nom ou SN est déterminée par l'usage linguistique, l'évolution caractéristique de la langue donnée, mais n'a aucun rôle quantifiant la référence de l'expression correspondante, puisque cette quantification est contenue dans la description définie.

Et puis que faire de l'analyse des phrases telles que:

[7] L'homme/Un homme est mortel

[8] Les hommes/Des hommes sont mortels, etc. ?

²³ Cf. p.ex.: H. Reichenbach: *Elements of symbolic logic*, trad. pol. dans: J. Pełc: *Logika i język*, Warszawa 1967, p. 98.

La quantification est la-même, mais les formes d'article sont différentes. En plus, elles peuvent „fonctionner” en qualité de quantificateur existentiel. Comment l'expliquer sans soutenir des paradoxes? Que faire donc des expressions qui ont la-même quantification et les „quantificateurs” différents et, inversement, de celles qui ont les quantifications différentes et un même „quantificateur”? Il serait peut-être plus raisonnable d'accepter la thèse selon laquelle les articles ne font qu'exprimer la quantification contenue dans l'expression qu'ils accompagnent et suivant la „force” avec laquelle un type de quantification donné est déterminé par la réalisation temporelle et modale, ainsi que le type de prédicat principal de la structure prédicat — arguments dont l'expression en question fait partie, la quantification donnée est exprimée plutôt par telle ou telle forme.

L'article est-il donc redondant? Tout d'abord pourtant, nous devons déterminer ce que c'est que la redondance.

„*In initium erat... Chaos*”. Ce n'est que bien longtemps après que *Verbum* est apparu. Chaos, c'est un ensemble d'éléments qui sont complètement indépendants les uns des autres, qui n'entretiennent aucune relation entre eux et s'ils le font, ce n'est que par hasard et sans le répéter une seconde fois. Si le chaos commence à s'organiser — telle une ferraille qui s'appête à fonctionner en tant que machine — les éléments qui le constituent entrent en relations, en combinaisons; leur comportement devient déterminé par le comportement des autres éléments, bref, ils transforment le chaos en un système: ils ne sont plus équiprobables — comme c'est le cas des éléments constituant le chaos — mais ils deviennent plus ou moins probables. Lorsqu'ils cessent d'être équiprobables, la valeur de l'information qu'ils portent diminue: tant il est vrai que, dans le cadre de la théorie classique de l'information, les éléments équiprobables portent le maximum d'information; plus un élément est probable, moins il porte de l'information et inversement.

La redondance peut être définie de différentes façons. Pour ce qui est de notre part, nous dirons qu'on a affaire à la redondance, lorsque le contenu informationnel des éléments est moindre que le maximum possible. Cela revient à dire qu'on a affaire à la redondance quand les éléments d'un tout possèdent un profil probabiliste, et ils le possèdent s'ils entrent en relations continues avec d'autres éléments du tout et avec des éléments en dehors du tout.

Dans le cas de la redondance des éléments linguistiques, il faut en distinguer deux sortes: la redondance formelle (syntactique, morphologique) et la redondance sémantique. Être redondant formellement veut dire ni plus ni moins être prévisible syntactiquement (quoique potentiellement parfois) dans la configuration donnée des éléments. Être prévi-

sible syntaxiquement (quoique potentiellement parfois) dans la configuration donnée des éléments veut dire, à son tour, ne pas pouvoir se présenter seul. Et cet élément une fois apparu, il faut étudier dans quelle mesure il est nécessaire vu qu'il exprime, peut-être, un sens quantificationnel inexprimable autrement; par conséquent, il faut étudier sa redondance sémantique dans un emploi concret où il remplit une fonction syntaxique spécifique. S'il est redondant sémantiquement dans ce sens, tout en étant redondant formellement, on peut le réduire à zéro.

Comment se présente, de ce point de vue, la redondance de l'article? On a bien vu qu'il est redondant sémantiquement — il n'exprime pas un sens quantificationnel inexprimable autrement; bien au contraire, il ne fait que le répéter. D'autre part, il ne constitue pas un élément autonome du système de la langue française, parce qu'il ne peut jamais apparaître seul — il est donc redondant formellement. Par conséquent, il est complètement redondant et on pourrait de ce point de vue le réduire à zéro; il est ce qu'A. Prior²⁴ a appelé „an idiotism of idiom”.

II. L'article considéré comme système lui-même et la quantification

La redondance dont nous venons de parler est une redondance d'un élément du système par rapport à d'autres éléments de ce système.

Mais ce qui n'est que la forme à un certain niveau est le contenu à un autre, tant il est vrai que les systèmes sont en général construits de façon telle que ce qui est leur élément constitue en même temps en soi un système (p.ex. à cet égard, fort intéressante est l'idée de G. Guillaume²⁵ selon laquelle la langue est composée d'un même système à tous les niveaux, et ce qui change, ce n'est pas sa forme, mais sa substance). Il en est de même de l'article qui, tenu pour élément du système, est tout-à-fait redondant syntaxiquement et sémantiquement dans le sens indiqué, mais qui, tenu pour système lui-même, manifeste tout un jeu de rapports réciproques multiples et délicats entre les formes particulières (c.-à-d. ses éléments) qui le représentent et les contextes linguistiques dans lesquels elles apparaissent.

C'est ce jeu justement qui pourrait constituer la matière d'une analyse approfondie du système de l'article. Cette analyse devrait être menée, il nous semble, à deux niveaux.

Tout d'abord, elle aurait pour but de tenter une typologie des con-

²⁴ Cité d'après P. T. Geach: *Imiona własne a nazwy ogólne*, „Studia Semiotyczne”, t. V, 1974, p. 96.

²⁵ G. Guillaume: *Principes de linguistique théorique de...*, *Recueil de textes inédits...*, Paris 1973, p. 25 et passim.

textes linguistiques dans lesquels les structures prédicat — arguments données, accompagnées des articles déterminés, peuvent apparaître, puis une typologie des types de prédicat qui sous-tendent, ensemble avec les contextes linguistiques, certaines formes d'article plutôt que d'autres et certains sens desdites formes plutôt que d'autres, et encore une typologie des réalisations temporelles et modales des structures et des contextes en question sous-tendant certaines formes d'article plutôt que d'autres et certains sens desdites formes plutôt que d'autres.

Une telle typologie globale des facteurs déterminant les apparitions et le sens des formes particulières de l'article devrait nous permettre d'entrer en possession du mécanisme secret du fonctionnement du système de l'article, et de le reconstruire.

Mais le système de l'article ne fonctionne pas enfermé, isolé des autres. Il entretient des rapports étroits avec d'autres systèmes encore. C'est au carrefour en quelque sorte de ces rapports multiples qu'apparaît le second niveau de l'analyse de notre système: il faudrait, il nous semble, analyser aussi les rapports entre les formes particulières de l'article et d'autres formes qui peuvent également accompagner un nom ou un SN et être prises pour quantificateurs.

Nous pensons que l'association des deux analyses pourrait nous éclaircir le fonctionnement d'un système plus grand encore, celui des prédéterminants en français. Nous relèverons par la suite quelques questions qu'on devra éclaircir lors de l'étude du fonctionnement de l'article à ces deux niveaux.

A. Les articles indéfinis *un* et *des* peuvent apparaître tous les deux — malgré les objections de G. Guillaume p.ex. — comme marqueurs de la quantification existentielle et générique. Cela se voit nettement, dans le cas de *des* au moins, dans les structures prédicat — arguments comprenant un prédicat modal, p.ex.:

[7] Des diplomates doivent venir

[8] Des chevaux peuvent être intelligents.

Suivant l'interprétation adoptée des prédicats modaux (p.ex. *doivent* = „ont l'obligation de”, *peuvent* = „ont la capacité de”), les phrases ci-dessus prennent soit la valeur générique (si c'est l'interprétation des modaux mentionnée qui est adoptée) soit la valeur existentielle.

D'autre part, on peut dire sans gêne:

[9] Un homme est un animal

[10] Des hommes sont des animaux,
mais non pas:

[11] *Des flics sont brutaux

[12] *Des filles sont attirantes

si c'est le sens générique qu'on veut exprimer (tous les exemples sont de P. Attal).

L'analyse des facteurs déterminant soit la lecture existentielle soit la lecture générique des formes d'article en question est d'un grand intérêt. D'après P. Attal²⁶ „le problème semble se réduire aux rapports, peut-être simplement syntaxiques, entre „des N” (générique) et les prédicats adjectivaux”. Nous ne savons pas si c'est ainsi qu'il faut interpréter et expliquer le problème débattu. Il nous semble qu'il est plus complexe et qu'on devra, pour le résoudre, revenir sur la distinction que prône, et veut bien mettre, Attal²⁷ entre la structure sémantique et le contenu informatif: ce ne sont sans doute pas des rapports purement syntaxiques, mais plutôt sémantiques et syntaxiques, qui peuvent nous fournir une réponse adéquate à la question posée.

B. Les questions qu'on va se poser maintenant sont très étroitement liées au type de la description des expressions indéfinies. C'est pourquoi nous donnerons en quelques lignes l'essentiel des deux types de la description qui permettent d'étudier ces expressions-là.

Le premier, qu'on appelle d'habitude (type de „description référentielle (ou énonciative)”) ²⁸ des indéfinis consiste en ce que les expressions indéfinies y sont traitées comme jouant le rôle de *shifters*, mettant en rapport l'énoncé et l'énonciation. Elles ont une référence, dit-on, à chacun de leurs emplois, mais elles n'ont aucune référence en elles-mêmes: „[leur] unique fonction, comme éléments de langue, est de donner certaines consignes pour découvrir, à chacune de leurs occurrences, le référent qu'elles ont dans cette occurrence, et cela, compte tenu des circonstances variables de l'énonciation.” ²⁹ Autrement dit, les expressions indéfinies, dans le cadre de cette interprétation, sont des expressions référentielles, donc celles qui permettent au locuteur de désigner un ou plusieurs objets particuliers dont il parle.

Par contre, selon l'autre type de description, appelé type de „description existentielle” ³⁰, les expressions indéfinies ne réfèrent à aucun objet concret „auquel pense le locuteur”. Elles „ne représentent pas un constituant sémantique de la phrase, mais amalgament seulement un présentatif de classe [...] et un quantificateur existentiel” ³¹.

Nous n'allons pas reprendre ici le cours de l'argumentation d'O. Ducrot ni les arguments supplémentaires fournis, en faveur de la descrip-

²⁶ P. Attal: *op. cit.*, p. 129.

²⁷ Id., *ibid.*, p. 137.

²⁸ Cf. p.ex. O. Ducrot: *Les indéfinis...*, p. 92 et *passim*.

²⁹ Id., *ibid.*, p. 95.

³⁰ Id., *ibid.*, p. 94 et *passim*.

³¹ Id., *ibid.*, p. 97.

tion en question, par. P. Attal³². De toute façon, il paraît que les objections qui ont été avancées contre la conception référentielle des indéfinis ne sont pas faciles à réfuter.

Le premier problème lié étroitement au type de la description des indéfinis adopté trouve son expression dans l'interprétation des phrases suivantes:

[13] Il est faux que j'aie acheté un livre

[14] Si un ami vient, préviens-moi

[15] Je rêve d'une villa

[16] Toute fille aime un garçon (les exemples sont d'O. Ducrot³³).

On affirme d'ordinaire qu'on a, dans tous les quatre cas, affaire à la référence non-spécifique de l'indéfini. Cette référence se distingue fort bien, dit-on, de la référence spécifique de l'indéfini, telle qu'on la trouve dans [17]:

[17] J'ai acheté un livre.

D'après S. Kuno³⁴ p.ex., on parle de la référence non-spécifique de l'indéfini *un* si le sujet parlant, en employant un nom ou un SN, ne pense pas à un objet déterminé (ex.: *I want to marry a doctor*); par contre, s'il pense à un objet déterminé, et qui existe dans son univers du discours, on a affaire à la référence spécifique de *un* (ex.: *I met a doctor. He was tall and good looking.*).

R. Zuber, en analysant les phrases du type [18]:

[18] Il cherche une fille

constate³⁵ qu'on peut avoir deux interprétations du *un* dans ce type de phrases: non-spécifique (comme dans la phrase *Il cherche une fille qui soit belle*) ou spécifique (comme dans la phrase: *Il cherche une fille qui est belle*). Mais c'est seulement lorsque l'item *une fille* est présuppositionnellement marqué qu'on peut avoir la première. Si l'on se rend compte qu'on ne peut marquer présuppositionnellement quoi que ce soit que dans la réalisation concrète d'un énoncé donné, on voit tout de suite le lien qui unit les recherches sur l'ambiguïté présuppositionnelle des énoncés de R. Zuber³⁶ à celles d'I. Bellert sur l'interprétation sémantique des expressions à référence particulière³⁷. En reformulant les con-

³² P. Attal: *op. cit.*, pp. 126—127.

³³ O. Ducrot: *Les indéfinis...*, pp. 103—104.

³⁴ S. Kuno: *Some properties of non-referential noun phrases*, „Studies in general and oriental linguistics”, Tokyo 1970, p. 361; cité d'après N. D. Arutjunova: *Predloženijs i evo smysl*, Moskwa 1976, p. 199.

³⁵ R. Zuber: *Structure présuppositionnelle du langage*, Paris 1972, p. 80.

³⁶ *Id.*, *ibid.*, chap. 3.

³⁷ I. Bellert: *On the semantic interpretation of subject-predicate relations in sentences of particular reference*, „Progress in Linguistics”, 1970, p. 20 et *passim*.

clusions de cette dernière, on pourrait dire que, comme les descriptions indéfinies ne peuvent recevoir la référence spécifique que si l'on révèle l'intention du sujet parlant, il en est de même de leur référence non-spécifique³⁸.

Par conséquent, on voit fort bien qu'on peut arriver aux mêmes conclusions qu'I. Bellert, si l'on analyse de différents actes illocutionnaires dans lesquels apparaissent les indéfinis. Si l'on entend dire p.ex.: [19] Prenez une cigarette et qu'on interprète cet énoncé comme une offre (la situation de l'énonciation le détermine), alors l'indéfini *un* aura la référence spécifique („prenez une cigarette parmi celles qui se trouvent dans mon paquet") — cf. O. Ducrot et sa notion de réduction contextuelle³⁹.

Par contre, si l'on interprète le même énoncé comme un conseil (la situation de l'énonciation le détermine toujours), le *un* aura la référence non-spécifique (O. Ducrot dit que la réduction contextuelle n'aura pas lieu dans ce cas-là⁴⁰).

Nous avons donc bien vu que toutes ces analyses recourent à l'acte d'énonciation pour déterminer la référence du *un*. Du même coup, bien sûr, ceux qui acceptent ces analyses doivent accepter la description référentielle et énonciative des indéfinis.

Et voici ce qu'en pense O. Ducrot: „Dans ces quatre phrases [13—16], on ne saurait décrire le *un* comme la trace d'un choix du sujet parlant, on ne peut même pas, ici, parler du référent des expressions indéfinies, puisqu'il serait absurde, en réplique à ces phrases, de poser des questions comme: Quel livre? Quel ami? Quelle villa? Quel garçon?"⁴¹ Une analyse référentielle des phrases de ce type est donc, selon O. Ducrot, impossible. Ceux qui voudraient l'effectuer doivent résoudre, d'après O. Ducrot, deux problèmes au moins. Premièrement, comment peut-on penser à un objet indéterminé de la classe donnée? Qu'est-ce que cela veut dire? Comment peut-on concevoir, tout court, la référence à un élément indéfini? En résumant les conséquences d'une telle interprétation d'autres exemples (*Des hommes marcheront sur Mars*), O. Ducrot affirme: „Si l'expression restrictive indéfinie sert au locuteur à choisir les objets auxquels il se réfère, et que la prédication vient par la suite qualifier les éléments choisis, il n'y a que deux possibilités quant à l'ensemble où s'effectue le choix. On bien c'est l'extension du concept, constituée d'êtres particuliers — et on ne comprend plus alors des énoncés comme *Des hommes marcheront sur Mars*, ou bien le choix se fait

³⁸ Cf. id., *ibid.*, pp. 20—21.

³⁹ O. Ducrot: *Dire et ne pas dire...*, p. 238.

⁴⁰ Id., *ibid.*, p. 238.

⁴¹ Id., *Les indéfinis...*, p. 104.

dans une classe abstraite constituée d'éléments génériques et l'on rend le sujet parlant coupable d'absurdités bien gratuites."⁴² Deuxièmement, si nous affirmons que dans le cas de [13] nous avons affaire à la référence non-spécifique du *un* (O. Ducrot ne parle pas en l'occurrence de la référence non-spécifique, ce qui est, de son point de vue, tout-à-fait compréhensible, mais il est prêt, éventuellement, à admettre le *un* universel pour analyser les conséquences d'une telle position; de toute façon, cela ne change rien à l'essentiel de l'argumentation), ce *un* de la phrase négative serait entièrement distinct du *un* de son correspondant affirmatif (qui aurait, lui, la référence spécifique). Et la conséquence d'une telle analyse? On serait forcé de donner une description sémantique différente au contenu affirmé et au contenu nié, c.-à-d. de ne pas pouvoir représenter, dans cette description-ci, le phénomène-même de la négation et de „ne plus lui reconnaître qu'une réalité morphologique, ce qui nous semble un sérieux échec pour la linguistique"⁴³.

Les questions qu'on doit se poser donc là-dessus concerneront tout d'abord le statut même des deux descriptions: sont-elles toutes les deux valables ou non? Et si l'on changeait le niveau d'analyse (p.ex., mais à titre d'exemple seulement: composant linguistique — description existentielle, composant rhétorique — description référentielle), pourrait-on admettre l'utilité des deux? (en acceptant du même coup que la réduction contextuelle — bien qu'agissant en quelque sorte en sens inverse — ait lieu dans les actes illocutionnaires tels que p.ex. celui du conseil) — sur les composants linguistique et rhétorique, cf. O. Ducrot⁴⁴.

Une fois ces questions résolues, d'autres apparaissent. On remarquera p.ex. que la référence non-spécifique du *un* est beaucoup plus fréquente avec certains types de prédicats qu'avec d'autres. Le type de prédicat qu'on a dans [15] p.ex. est différent de celui qu'on a dans [13]. O. Ducrot décrirait le *un* de [15] comme tous les autres *un* restrictifs (il paraît donc que N. D. Arutjunova⁴⁵ a tort en affirmant que ce n'est que la référence spécifique des descriptions indéfinies qui est liée avec le sens existentiel), en mettant sur le compte du prédicat *rêver* la nuance de flou qu'on a dans la phrase (remarquons en passant que l'interprétation qu'O. Ducrot⁴⁶ donne de [15] comme **Je désire que j'aie une villa* où *J'aie une villa* aurait la traduction existentielle ordinaire n'appuie pas, dans ce point, son argumentation, vu que l'effet de flou est toujours présent — on doit le mettre, sans doute, sur le compte du caractère

⁴² Id., *ibid.*, p. 103.

⁴³ Id., *ibid.*, p. 104.

⁴⁴ Id., *Dire et ne pas dire...*, chap. 4.

⁴⁵ N. D. Arutjunova: *op. cit.*, pp. 199—200.

⁴⁶ O. Ducrot: *Les indéfinis...*, p. 104.

modal nécessaire de l'interprétation en question et de la réalisation temporelle déterminée de l'action exprimée).

Si donc vraiment seule la spécificité des prédicats suffisait à expliquer „effet de flou” qu'on a dans la phrase avec les indéfinis *un*, on pourrait mener ces analyses dans le cadre du composant linguistique de la description sémantique (c.-à-d. dans le cadre de la description existentielle aussi des indéfinis). Mais il paraît que le type d'exemples analysé par R. Zuber (cf. ci-dessus, p. 19) contredit cette thèse.

D'une manière ou d'une autre, il serait intéressant de tenter une typologie de prédicats qui permettent l'interprétation non-spécifique des références (du même coup, nous acceptons, à titre provisoire, que de telles analyses sont possibles sans paradoxes au moins dans le cadre du composant rhétorique), des références, disons-nous, des éléments indéfinis qui les accompagnent.

Et une autre question surgit tout de suite: s'il y a des prédicats permettant l'interprétation non-spécifique de la référence des indéfinis qui les accompagnent, le permettent-ils dans toutes les positions d'argument qu'ils ouvrent? et si oui, sous quelles conditions?

Cf. p.ex.:

[19] Un chien aboie

[20] Un chien n'aboie pas

[19] obtiendrait la référence spécifique du *un* et non pas non-spécifique; [20], par contre, n'obtiendrait ni l'une ni l'autre — la négation fait que la phrase doit obtenir l'interprétation générique. Inversement,

[21] C'est un chien qui aboie

doit obtenir la référence spécifique, la générique étant exclue⁴⁷.

Il paraît donc que l'interprétation de référence non-spécifique est exclue si les indéfinis remplissent la première position d'argument ouverte par le prédicat principal, mais la question doit être étudiée encore et liée avec celles qui concernent la structure thème-rhème des énoncés.

Une dernière question, pour le moment, liée au problème débattu touche les réalisations modales et temporelles des structures concrètes prédicat — arguments. Il paraît que le futur explicite et toute sorte de modalité favorisent le caractère non-spécifique de la référence des indéfinis (cf. p.ex. *Je veux une villa, Je rencontrerai un garçon vs J'ai une villa, J'ai rencontré un garçon, etc.*). Mais, comme toutes les questions amorcées ici, celle-ci aussi doit être analysée de plus près.

Le second problème lié directement au type de la description des indéfinis utilisé a trait à la différence entre *des* et *certain*s — une que-

⁴⁷ Les exemples [20] et [21] sont de S. Y. Kuroda: *Jugement catégorique, jugement thétique*, „Langages”, 30, cités d'après R. Zuber: *op. cit.*, p. 94.

stion donc qui se trouve au carrefour des deux niveaux d'analyse mentionnés plus haut.

Si l'on compare ces indéfinis dans les phrases telles que:

[22] Des amis sont venus

[23] Certains amis sont venus

[24] J'ai lu des romans

[25] J'ai lu certains romans,

la question s'impose de savoir quelle peut être la différence entre eux, si l'on se place toujours dans le cadre de la description existentielle des indéfinis.

Dans le cadre de cette description, on n'a, il nous semble, que deux possibilités:

1° *Des* et *certains* se distinguent l'un de l'autre par le fait que, tout en étant tous les deux des quantificateurs, leur portée diffère. Cette position est soutenue par O. Ducrot⁴⁸, mais nous en avons déjà présenté la critique de P. Attal (cf. p. 11 et la note 12). Ce n'est donc pas par la portée qu'ils diffèrent.

2° *Des* et *certains* se distinguent par le fait que le second est un quantificateur et le premier — non. Cette position est soutenue par P. Attal (cf. p. 11).

Nous avons présenté nos objections quant à la force de son argumentation qui visait à rejeter les phrases avec *des* hors des phrases quantifiées. Par conséquent, nous soutenons toujours que les phrases avec *des* possèdent une quantification qui n'est pas opérée, mais exprimée par *des*. De cette façon, la question s'impose de nouveau de savoir quelle est la différence entre *des* et *certains* dans le cadre de la description existentielle, quelle est la différence de quantification entre les expressions accompagnées par *des* d'une part et *certains* d'autre part. P. Attal affirme que *certains* est un restrictif, mais c'est exactement la même chose qu'on affirme du *des* (cf. p.ex. la position de G. Guillaume, pour qui, d'ailleurs, les articles n'étaient pas, comme on dit maintenant, des quantificateurs). Si ce n'était que la différence de contextes, on pourrait dire que les deux formes (et que faire de *quelques*, *divers*, *plusieurs* qui se trouveraient dans une même situation que *certains*?⁴⁹) se trouvent d'une certaine manière en distribution complémentaire. Mais que faire des contextes identiques? *Certains* serait-il une variante distributionnelle d'insistance du *des* vu qu'il est un quantificateur explicite? Mais si on le définit ainsi, ne recourt-on pas, quand même, à l'acte

⁴⁸ O. Ducrot: *Les indéfinis...*, (Annexe 2).

⁴⁹ Cf. p. ex. P. Gondret: „*Quelques*”, „*plusieurs*”, „*certains*”, „*divers*”: *étude sémantique*, „Le Français moderne”, n° 2, Paris 1976.

d'énonciation, au sujet parlant? Parce que, si l'on insiste sur quelque chose, on y pense, on fait de la sorte comme si l'expression indéfinie référerait à ce sur quoi on insiste. Cette question aussi attend sa solution.

III. Conclusion

L'examen des liens entre la quantification et les articles en français a démontré que ceux-ci ne peuvent fonctionner en qualité de quantificateurs. D'autre part, l'analyse des articles du point de vue syntaxique prouve qu'ils sont un élément obligatoire, dans tous les cas près, du syntagme nominal. Par conséquent, vu notre définition de la redondance syntaxico-sémantique (quantificative), nous pouvons constater que l'article français est redondant aussi bien syntaxiquement que sémantiquement (quantificativement). Certes, on ne pourrait pas le considérer comme redondant si nous n'ajoutions la précision nécessaire que sémantiquement veut dire pour nous, ici, quantificativement: autrement on ne pourrait pas expliquer la différence sémantique et non pas stylistique, paraît-il, des paires de phrases suivantes; p.ex.

[26] Elle a des yeux bleus

vs

[27] Elle a les yeux bleus

ou encore

[28] Le roi a fait grâce au condamné à mort.

vs

[29] Le roi a fait une grâce à la courtisane

où [26] et [27] ont manifestement la même quantification et il en est de même de [28] et [29].

Les analyses consacrés aux deux sortes de descriptions des indéfinis prouvent non seulement qu'un bon nombre de phénomènes qui y sont liés n'ont pas jusqu'à présent été expliqués d'une façon satisfaisante, mais encore que le choix d'une des descriptions des indéfinis donnée nous place tout de suite en face des questions qui ne sont propres qu'à son cadre théorique.

Wiesław Baniś

UWAGI O REDUNDANCIJ RODZAJNIKA W JEZYKU FRANCUSKIM

Streszczenie

Celem artykułu jest zasygnalizowanie kilku problemów związanych z redundancją syntaktyczno-semantyczną rodzajnika w języku francuskim oraz postawienie pytań odnośnie do istniejących koncepcji jego funkcjonowania.

W części pierwszej jest poruszona kwestia redundancji rodzajnika traktowanego jako element systemu języka francuskiego. Pytania, jakie sobie autor stawia, dotyczą statusu rodzajnika w konstrukcjach nominalnych: czy można twierdzić, że w wymienionych konstrukcjach rodzajnik jest kwantyfikatorem? W tej części pracy analizowane są krytycznie poglądy O. Ducrota i P. Attala na status kwantyfikacyjny rodzajnika. Jej konkluzją jest stwierdzenie — oparte na analizie funkcji syntaktyczno-semantycznych wyrażen z rodzajnikiem i bez niego — całkowitej redundancji syntaktyczno-semantycznej rodzajnika.

W części drugiej autor porusza kilka problemów związanych z funkcjonowaniem rodzajnika traktowanym jako system sam w sobie. Postawiona jest kwestia implikacji wybranego typu opisu (egzystencjalny vs. referencjalny) wyrażen z rodzajnikiem nieokreślonym dla zakresu dziedziny faktów językowych, jakie owe opisy mogą ogarnąć (ze szczególnym uwzględnieniem specyficznej bądź nie interpretacji wyrażen nieokreślonych). Sugestią końcową tej części pracy jest implicytne postulowanie konieczności wyboru opisu referencjalnego wymienionych wyrażen, jeśli nie chce się pozostawić na marginesie dużej liczby faktów językowych związanych z funkcjonowaniem rodzajnika. Sugestia ta jest sygnalizacją ogólniejszego problemu, a mianowicie kwestii dotyczącej zakresu, w jakim czynnik pragmatyczny ma interweniować w opis zwany „lingwistycznym”, ażeby nie zgubić pewnej liczby ewidentnych zjawisk językowych.

Веслав Банись

ЗАМЕЧАНИЯ О РЕДУНДАНЦИИ АРТИКЛЯ ВО ФРАНЦУЗСКОМ ЯЗЫКЕ

Содержание

В статье поставлена цель засигнализировать о нескольких проблемах, связанных с синтактическо-семантической редунданцией артикля во французском языке. Кроме того возникла необходимость поставить вопросы относительно существующих концепций его функционирования.

В первой части затронут вопрос редунданции артикля, рассматриваемого как элемент системы французского языка. Вопросы, какие задает себе автор, касаются статуса артикля в номинальных конструкциях: можно ли считать, что в указанных конструкциях артикль является квантификатором? В этой части работы анализируются критические высказывания О. Дюкро и П. Атталя о квантификационном статусе артикля. В заключение сделан вывод, основанный на анализе синтактическо-семантических функций конструкций с артиклем и без него — о полной синтактическо-семантической редунданции артикля.

Во второй части автор затрагивает некоторые вопросы, связанные с функционированием артикля, рассматриваемым как система сама в себе. Обсуждается вопрос импликации выбранного типа описания (экзистенциальный vs. референциальный) конструкций с неопределенным артиклем для сферы языковых фактов, какие эти описания могут охватывать (с особым учетом специфической сферы или же не интерпретации неопределенных предложений). В заключении этой части работы постулируется необходимость выбора референциального описания указанных конструкций, чтобы не оставить в стороне большого числа языковых факторов, связанных с функционированием артикля. Это предложение сигнализирует более общую проблему, а именно — сферу, в какой прагматический фактор должен интервенировать в описание, называемое „лингвистическим”, чтобы не потерять определенного числа языковых явлений.